



Commune d'Hautot le Vatois

Département de la Seine Maritime

Arrondissement de Rouen

Canton d'Yvetot

Communauté de communes de la région d'Yvetot

**PROCES VERBAL DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 30 mars 2026**

L'an deux mil vingt-six le 30 mars à vingt heures, les Membres du Conseil Municipal de la Commune de HAUTOT LE VATOIS, légalement convoqués, se sont réunis en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Michaël BLONDEL, Maire.

Etaient présents : Mmes et MM les Conseillers Municipaux Michaël **BLONDEL**, Christine **SEGUIN**, Arnaud **BEUZELIN** Marc **ROBERT**, Lydie **ADE**, Bernard **GARDEMBAS**, Céline **DUFOUR**, Karine **DUVAL**, Yves **CHAZERAULT**, Armand **HUET** formant la majorité des membres en exercice.

Madame Christine SEGUIN a été élue secrétaire de séance.

CONSEILLERS En exercice : 11
CONVOCAION le 30 mars 2026

Présents : 10
PUBLICATION le 28 avril 2026

Absents excusés : Victoria **EDDE** (pouvoir donné à Michaël **BLONDEL**)

Ordre du jour :

- N°263003-01 : COMPTE RENDU DE LA DERNIERE SEANCE
 - N°263003-02 : DELEGATION DES ADJOINTS
 - N°260330-03 : ORGANISATION DES COMMISSIONS MUNICIPALES
 - N°260330-04 : DESIGNATION DES REPRESENTANTS AU SEIN DES EPCI
 - N° 260330-05 : DESIGNATION DES DELEGUES DU SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE 76
 - N°263003-06 : ORGANISATION DES COMMISSIONS MUNICIPALES
 - N°263003-07 : FIXATION DES MONTANTS DES INDEMNITES DE FONCTION DES ELUS
 - N°263003-08 : VOTE DU TAUX DES TAXES LOCALES
 - N° 260330-09 : DESIGNATION DU REPRESENTANT DE LA MISSION LOCALE CAUX AUSTREBERTHE
 - N° 260330-10 : PERMANENCE DE LA MAIRIE
 - N° 260330-11 : DETERMINATION DES TAUX DES TAXES LOCALES
 - N° 260330-12 : INDEMNITES DE FONCTION DES TITULAIRES DE MANDATS LOCAUX
- Informations et questions diverses

N°263003-01 : COMPTE RENDU DE LA DERNIERE SEANCE

Lecture faite, le compte rendu de la séance du 20 mars 2026, est approuvé à l'unanimité des Membres alors présents sans observation ni demande de modification.

N°263003-02 : DELEGATION DES ADJOINTS

1^{ère} adjointe : Il est donné délégation, à Madame Christine SEGUIN, 1^{ère} adjointe au Maire, pour traiter les affaires relatives à l'entretien (ménage) des bâtiments communaux. A cet effet, elle aura autorité sur l'agent d'entretien chargé du ménage. Elle aura également en charge :

- La gestion de l'occupation et de la location de la salle polyvalente,
- La supervision du transport scolaire des enfants de maternelle et de l'enseignement élémentaire vers l'école située sur la commune déléguée d'Autretot. A cet effet, elle aura autorité sur l'accompagnatrice de car,
- L'animation de la vie communale : organisation des manifestations, relation avec les associations.

2^{ème} adjoint : Il est donné délégation, à Monsieur Arnaud BEUZELIN, 2^{ème} adjoint au Maire, pour traiter les affaires relatives aux bâtiments communaux, à la voirie, aux espaces verts et à la plateforme de dépôt des déchets verts. A cet effet, il aura autorité sur l'agent d'entretien chargé de l'entretien technique des bâtiments communaux, des espaces verts et de la voirie.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, approuve à l'unanimité l'attribution de délégation des adjoints telle que présentée ci-dessus.

N° 260330-03 : ORGANISATION DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Le Conseil Municipal désigne les personnes suivantes comme membres des Commissions Communales

COMMISSIONS MUNICIPALES

Commission finance :	Michaël BLONDEL, Christine SEGUIN, Arnaud BEUZELIN, Lydie ADE, Victoria EDDE
Commission travaux et sécurité :	Michaël BLONDEL, Christine SEGUIN, Arnaud BEUZELIN, Céline DUFOUR, Karine DUVAL, Armand HUET
Plateforme dépôt déchets verts :	Arnaud BEUZELIN, Karine DUVAL
Commission cimetièrre :	Christine SEGUIN, Arnaud BEUZELIN, Bernard GARDEMBAS
Communication :	Michaël BLONDEL, Lydie ADE
Commission de contrôle des listes électorales	Marc ROBERT
Commission urbanisme :	Michaël BLONDEL, Arnaud BEUZELIN, Céline DUFOUR, Victoria EDDE
Commission animation de la vie Municipale, culture, loisirs, fêtes, cérémonies, salles municipales) :	Michaël BLONDEL, Christine SEGUIN, Arnaud BEUZELIN, Lydie ADE, Céline DUFOUR, Yves CHAZERAULT, Victoria EDDE

N°263003-04 : DESIGNATION DES REPRESENTANTS AU SEIN DES EPCI

Monsieur le Maire indique à l'assemblée la nécessité de procéder à l'élection des délégués ou conseillers qui seront amenés à siéger au sein des différents établissements publics de coopération intercommunale.

Vu les statuts des différents EPCI auxquels adhère la commune et la répartition des sièges,

Le Conseil municipal, après avoir procédé aux opérations de vote, et à l'unanimité,

VALIDE la représentation de la commune au sein des différents EPCI résumée ci-dessous :

SYNDICAT MIXTE EAUX ET ASSAINISSEMENT DU CAUX CENTRAL

- Marc ROBERT, déléguée titulaire
- Arnaud BEUZELIN, délégué suppléant

SYNDICAT DES BASSINS VERSANTS DE LA DURDENT

- Bernard GARDEMBAS, délégué titulaire
- Marc ROBERT délégué suppléant

ECOLE AUTRETOT HAUTOT LE VATOIS

- Michaël BLONDEL, délégué titulaire
- Christine SEGUIN, déléguée titulaire
- Armand HUET, délégué suppléant
- Céline DUFOUR, délégué suppléant

COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE

- Michaël BLONDEL, délégué titulaire,
- Christine SEGUIN, déléguée suppléante

CORRESPONDANT DEFENSE

- Michaël BLONDEL, délégué titulaire
- Christine SEGUIN, délégué suppléante

REFERENT FORET-BOIS NORMANDIE

- Bernard GARDEMBAS, délégué titulaire
- Arnaud BEUZELIN, délégué suppléant

N° 260330-05 : DESIGNATION DES DELEGUES DU SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE 76

L'application de l'Article L 5211-7 du Code Générale des Collectivités Territoriales dispose que le Conseil Municipal procède à la désignation des membres et délégués pour siéger au sein d'organismes extérieurs.

Le Conseil Municipal est invité à désigner les membres pour siéger au Syndicat Départemental d'Energie (SDE 76).

Titulaire :

DUFOUR Céline, née le 23/08/1984 – 50 Route d'Envronville – 76190 HAUTOT LE VATOIS

Suppléant :

ROBERT Marc, né le 30/05/1953 – 281 route des Fermes – 76190 HAUTOT LE VATOIS

N° 260330-06 : DESIGNATION DES DELEGUES ADICO

Considérant l'adhésion de la Commune de HAUTOT LE VATOIS à l'Association pour le Développement et l'Innovation Numérique des Collectivités (ADICO) ;

Considérant la nécessité, suite au renouvellement des Conseils Municipaux, de procéder à la désignation d'un nouveau délégué titulaire et d'un nouveau délégué suppléant afin de représenter la commune au sein de l'ADICO ;

Considérant que le mandat des nouveaux représentants de la commune de Hautot le Vatois ainsi désignés débutera à la réunion d'installation du Conseil Municipal.

Vu les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération d'adhésion à l'ADICO,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, désigne à l'unanimité :

Titulaire :

BLONDEL Michaël, né le 01/12/1972– 303 chemin de la Côte – 76190 HAUTOT LE VATOIS

Suppléant :

CHAZEREAULT Yves, né le 26/11/1982– 26 route du Mont l'Evêque – 76190 HAUTOT LE VATOIS

Autorise Monsieur le Maire à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

N° 260330-07 : DESIGNATION DES DELEGUES DE LA SMEACC

L'application de l'Article L 5211-7 du Code Générale des Collectivités Territoriales dispose que le Conseil Municipal procède à la désignation des membres et délégués pour siéger au sein d'organismes extérieurs.

Le Conseil Municipal est invité à désigner les membres pour siéger au Syndicat d'Eau et d'Assainissement du Caux Central (SMEACC).

Titulaire :

ROBERT Marc, né le 30/05/1953 – 281 route des Fermes – 76190 HAUTOT LE VATOIS

Port : 06 03 84 93 28

Courriel : marc.robert5@orange.fr

Suppléant :

BEUZELIN Arnaud, né le 21/11/1958 – 12 impasse des 2 villages – 76190 HAUTOT LE VATOIS

Port : 06 29 76 44 16

Courriel : beuzelinarnaud76@gmail.com

N° 260330-08 : DESIGNATION DES DELEGUES DES BASSINS VERSANTS

L'application de l'Article L 5211-7 du Code Générale des Collectivités Territoriales dispose que le Conseil Municipal procède à la désignation des membres et délégués pour siéger au sein d'organismes extérieurs.

Le Conseil Municipal est invité à désigner les membres pour siéger aux Bassins Versants de la Durdent

Titulaire :

GARDEMBAS Bernard, né le 21/01/1959 – 71 rue du Clochers – 76190 HAUTOT LE VATOIS

Suppléant :

ROBERT Marc, né le 30/05/1953 – 281 route des Fermes – 76190 HAUTOT LE VATOIS

N° 260330-09 : DESIGNATION DU REPRESENTANT DE LA MISSION LOCALE CAUX AUSTREBERTHE

L'application de l'Article L 5211-7 du Code Générale des Collectivités Territoriales dispose que le Conseil Municipal procède à la désignation des membres et délégués pour siéger au sein d'organismes extérieurs.

Le Conseil Municipal est invité à désigner les membres pour siéger à la Mission Locale Caux Austreberthe

Titulaire :

SEGUIN Christine, né le 05/02/1960 – 277 chemin de la Cour Souveraine – 76190 HAUTOT LE VATOIS

N° 260330-10 : PERMANENCE DE LA MAIRIE

Nouveaux horaires de la mairie à compter du 02 avril 2026 :

- Lundi de 18h à 19h
- Jeudi de 17h à 18h
- Samedi matin sur rendez-vous

Uniquement les lundis pendant les vacances scolaires

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, approuve à l'unanimité les nouveaux horaires tels que présentés ci-dessus.

N° 260330-11 : DETERMINATION DES TAUX DES TAXES LOCALES

Monsieur le Maire rappelle que le taux de la taxe d'habitation (TH) sur les résidences secondaires et les locaux vacants a été figé depuis 2019 jusqu'en 2022. À compter de 2023, la taxe d'habitation est renommée « taxe d'habitation des résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale » (THS) et son taux doit être voté annuellement.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le conseil municipal décide de reconduire pour 2026 le taux de la taxe d'habitation adopté en 2019 et les taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) et de la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB) adoptés en 2024.

TFPB : = 33,95 %

TFNB 18,98 %

THS 9.92 %

N° 260330-12 : INDEMNITES DE FONCTION DES TITULAIRES DE MANDATS LOCAUX

Vu le procès-verbal de l'élection et de l'installation de Monsieur Michaël BLONDEL, Maire, de Madame Christine SEGUIN, 1^{ère} Adjointe et de Monsieur Arnaud BEUZELIN, 2^{ème} Adjoint en date du 20 mars 2026, Vu les articles L.2123-20 et suivants du code général des collectivités territoriales,

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, et à l'unanimité,

PREND ACTE qu'une indemnité sera versée à Monsieur Michaël BLONDEL, Maire, calculée sur la base de 28.1% de l'indice brut terminal 1027 de la fonction publique pour une structure communale comprise dans la strate de population de moins de 500 habitants, et ce, à partir du 20 mars 2026,

DECIDE qu'une indemnité sera versée à Madame Christine SEGUIN 1^{ère} adjointe et à Monsieur Arnaud BEUZELIN, 2^{ème} Adjoint, calculée sur la base de 10.89% de l'indice brut terminal de la fonction publique pour une structure communale comprise dans la strate de population de mois de 500 habitants, et ce, à partir du 20 mars 2026,

* décide d'inscrire chaque année les crédits nécessaires à l'article 6531 du budget communal,

* prend acte que la présente délibération est accompagnée d'un tableau de récapitulation de l'ensemble des indemnités allouées aux membres du Conseil Municipal,

* prend acte que la présente délibération sera transmise au représentant de l'Etat.

**RECAPITULATIF DE L'ENSEMBLE DES INDEMNITES BRUT MENSUELLES
ALLOUEES AUX MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL :**

Mr Michaël BLONDEL Maire	1 155.06 €
Mme Christine SEGUIN 1 ^{ère} adjointe	447.64 €
Mr Arnaud BEUZELIN 2 ^{ème} adjoint	447.64 €

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

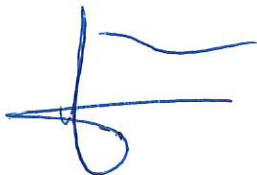
- Réfection de la voirie, reprise d'enrobé RD 110 rue du clocher (Entreprise Asten) début des travaux à partir du 13 avril 2026.

- Travaux Chemin des Chasseurs réalisation d'une canalisation d'eau (Entreprise Depuydt TP) début des travaux à partir du 30 mars 2026.

- Courses de vélos le 1^{er} mai 2026, l'après-midi à partir de 13 h 30.

Séance levée à 21 heures 30 minutes

Le Maire
Michaël BLONDEL



Secrétaire de séance
Christine SEGUIN

